

Destinataires : Présidents de clubs et équipes techniques

Mesdames, Messieurs,

Le séminaire de rentrée des arbitres régionaux Jeunes et Seniors s'est tenu samedi 26 août à L'Arena de Liévin. Ce fut l'occasion pour la Commission Régionale de l'Arbitrage de transmettre l'ensemble des consignes administratives et techniques pour l'exercice 2017/2018. Les arbitres ont ainsi été sensibilisés sur trois thèmes majeurs :

La protection de l'intégrité physique des joueurs

- ✕ Le tacle
- ✕ Les semelles



- ✕ L'utilisation des bras et des coudes

Le rôle de l'arbitre étant de veiller à la protection des joueurs, une vigilance accrue est attendue de la part de l'équipe arbitrale sur ces types de gestes.

La protection de l'autorité de l'arbitre

- ✕ La contestation sous toutes ses formes.
- ✕ L'applaudissement de l'arbitre par le fautif ou un de ses partenaires qui engendrera l'avertissement ou le second avertissement, le cas échéant.
- ✕ L'encercllement de l'arbitre suite à une décision (*tout acte d'atroupement sera a minima sanctionné d'un avertissement*)

La gestion des bancs de touche

La Commission Régionale de l'Arbitrage rappelle que l'entraîneur, son staff et tout autre dirigeant doivent adopter un comportement responsable dans la surface technique, visant à donner une image positive du football.

Il a été demandé aux arbitres d'être intransigeants face aux comportements déviants (*propos, gestes*) qui seront sanctionnés.

L'équipe technique arbitrale vous souhaite une excellente saison sportive

Stéphane LANNOY
Directeur Régional de l'Arbitrage